

*Interpellation présentée par la députée:
Mme Anne-Marie von Arx-Vernon*

*Date de dépôt : 16 novembre 2006
Messagerie*

Interpellation urgente écrite **Amélioration du site de la rade**

En mai 2000, la commission de l'aménagement du canton avait examiné la proposition de motion 1159, intitulée « pour améliorer le site de la rade ». Au terme du débat, il avait été décidé d'accepter la motion et de la renvoyer au Conseil d'Etat.

Cette motion invitait notamment le Conseil d'Etat à mettre en valeur le site de la rade, à élaborer un programme d'aménagement des quais du Rhône au Petit-Lac et à recueillir, par voie de mandats ou de concours d'idées, toutes les propositions de qualité à hauteur de cette ambition.

Or depuis 6 ans, aucune suite à cette motion n'a été donnée par le Conseil d'Etat. Devant l'urgence d'améliorer le site de la rade, cette interpellation urgente souhaite donc savoir ce qu'est devenue la motion 1159.

Question: Quand est-ce que le Conseil d'Etat entend donner suite aux propositions formulées par la motion 1159 ?